

3. Assiduité

- ✓ Présence 5 minutes avant le cours pour se mettre en tenue.
- ✓ Régularité de sa présence en cours afin de ne pas gêner le travail de progression du groupe en perspective des représentations.
- ✓ Engagement dès le début d'année à participer ou non au Gala (Interval' et/ou concours pour certains cours) et à être présent aux répétitions générales.

4. Absence

- ✓ En cas d'absence à un cours, envoyer un SMS à Valérie Tournier au 06 20 14 75 48 ou Justine BANQUART au 06 47 15 89 67.
- ✓ Le maximum sera fait pour vous informer par mail ou sms en cas d'absence de Valérie Tournier.

5. Costumes

- ✓ Veillez à prendre soin des costumes et des accessoires qui vous seront prêtés par AscenDANSE tout au long de l'année.
- ✓ Ces costumes sont la propriété d'AscenDANSE et sont à rendre à l'association après les représentations.
- ✓ En cas de non participation au Gala aucun remboursement des costumes ne sera fait.

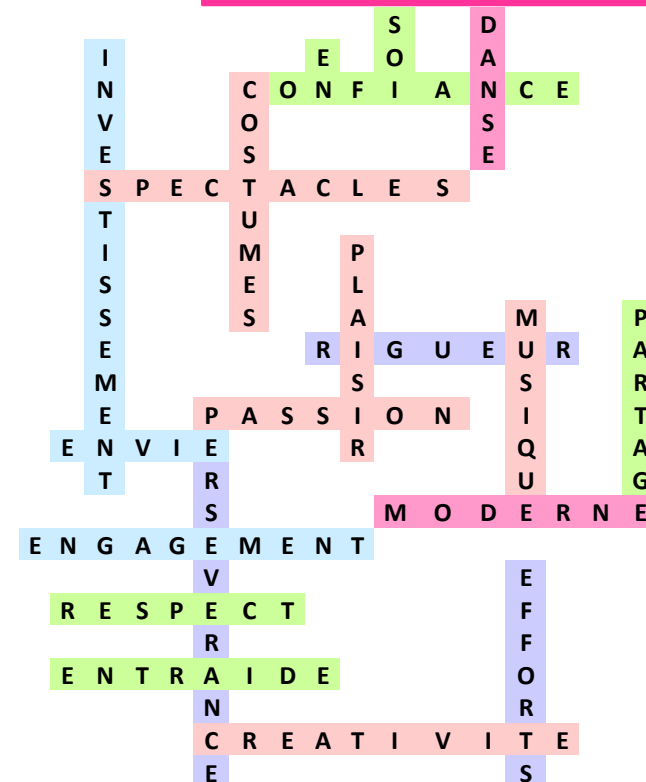
6. Locaux

- ✓ Il est demandé aux parents et danseurs de respecter les consignes de sécurité et sanitaires applicables aux différents locaux, ainsi que les consignes sanitaires spécifiques ponctuelles.
- ✓ La présence de personnes autres que les danseurs n'est pas souhaitée pendant les cours.
- ✓ Interdiction de manger dans la salle.



LIVRET D'ACCUEIL

Année 2022-2023



Association **AscenDANSE**, www.ascendanse.fr
Le Carré d'Ass', 32 montée du Clos, 69126 BRINDAS
Déclarée à la Préfecture de Lyon sous le n° W691090332

PRÉSENTATION D'AscenDANSE

AscenDANSE est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, gérée par des bénévoles :

- Une présidence et un bureau ont pour mission de gérer l'organisation et le fonctionnement de l'association, de garantir ses objectifs pédagogiques et ses valeurs, et aussi de veiller au respect du règlement intérieur.
- Une assemblée générale annuelle ouverte à tous est un moment privilégié qui permet autour du bilan de l'activité de l'année, de reconduire ou de renouveler les membres du bureau.
- Tout adhérent peut participer activement à l'association et les aides ponctuelles sont les bienvenues.
- Valérie TOURNIER dispense des cours de danse moderne et Justine BANQUART de lyrical jazz, dans les salles de danse du Carré d'Ass'.

L'objectif d'AscenDANSE est de promouvoir l'art de la danse en proposant :

- Des cours réguliers de danse pour acquérir les bases techniques et artistiques, la synchronisation des mouvements, la capacité à « raconter une histoire » avec son corps ;
- La création d'un spectacle pour clôturer la saison et mettre en valeur le travail technique et chorégraphique acquis tout au long de l'année ;
- La participation à des concours, festivals, scènes diverses et stages de danse pour se perfectionner, se dépasser, se mesurer à d'autres danseurs. Une cotisation complémentaire pourra être demandée pour les concours. Les danseurs (ses) travaillant des solos ou duos, lors de cours dédiés, le sont pour des objectifs de concours et /ou de bac option danse.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1. Inscription

Les frais d'inscription comprennent : l'adhésion à l'association, le paiement des cours, une participation aux spectacles (costumes, décors, location de la salle...). Il pourra être demandé également aux danseurs de se procurer des vêtements ou accessoires pour le Gala. En cas de départ en cours d'année, pas de remboursement, sauf justificatif médical (dans ce cas, tout trimestre entamé est dû, adhésion et participation spectacles non remboursées).

Il sera demandé lors de l'inscription d'un **majeur**, un certificat médical, qui sera valable 3 ans. Les 2 années suivantes, le danseur répondra à un auto-questionnaire santé dont il attestera sur l'honneur les réponses. L'inscription des **mineurs** n'est plus conditionnée à la production d'un certificat médical. Les parents devront répondre à un auto-questionnaire santé et transmettre ensuite une attestation sur l'honneur.

2. Consignes

- ✓ Porter une tenue près du corps : leggings, débardeur, pédilles, avoir les cheveux attachés et une bouteille d'eau pour s'hydrater.
En cas d'oubli de vêtements, bijoux... au Carré d'Ass' : contacter Cristiano au 04 78 45 76 26, de 16 h 30 à 20 h 15.
- ✓ Être attentif aux consignes du professeur
 - Respecter le temps de l'échauffement
 - Rester concentré(e) pendant les exercices
 - Se discipliner par rapport aux bavardages et à l'usage du téléphone portable.
- ✓ Entretenir un esprit de groupe et d'entraide avec les autres danseurs.
- ✓ Respecter les choix de placements chorégraphiques effectués par l'intervenante, en lien avec les capacités de chacun et de la construction du ballet.